

***DOSSIER D'ENQUÊTE PARCELLAIRE***  
***CAPTAGE DE OUASSE***  
***COMMUNE DE CANALA***



Photo en couverture : captage de Ouassé (Hytec, juin 2009)

# SOMMAIRE GENERAL

I.	Plan de situation.....	2
II.	Etat parcellaire .....	7
1.	Périmètre de protection immédiate (PPI) .....	7
2.	Périmètre de protection rapprochée (PPR).....	7

Le 15 mai 2007, la commune de Canala a sollicité le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie pour la mise en place des périmètres de protection autour du captage de Ouassé.

Le présent dossier d'enquête parcellaire établit la liste des parcelles comprises dans les différents périmètres de protection des eaux : les périmètres de protection des eaux éloignée, rapprochée et immédiate.

## **I. Plan de situation**

Le captage de la source se situe à l'emplacement de la résurgence (pas d'écoulement en amont). La source de Ouassé approvisionne en eau potable la tribu de Ouassé, soit environ 189 personnes.

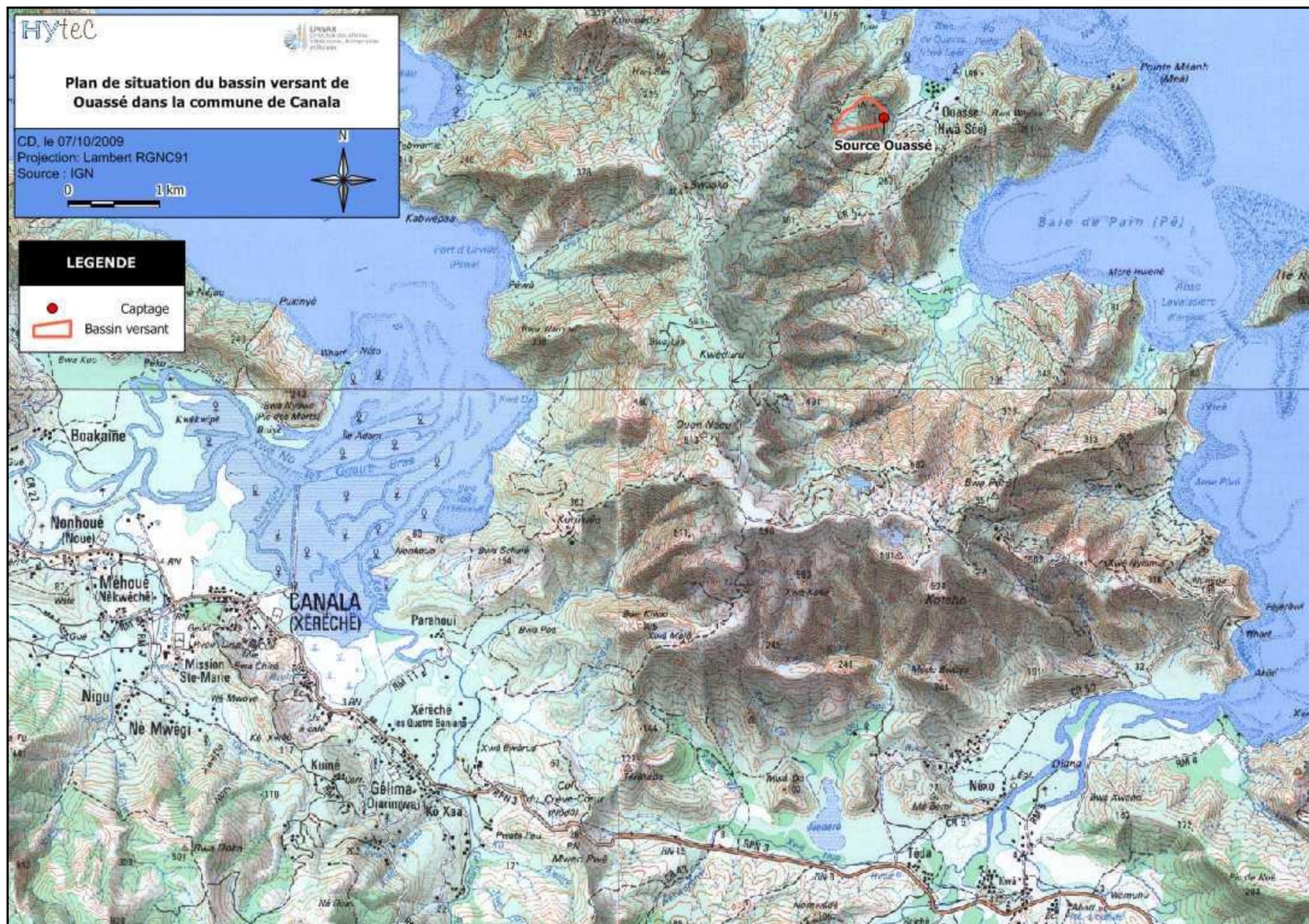


Figure 1 : Plan de situation de la zone d'alimentation en eau de la source de Ouassé

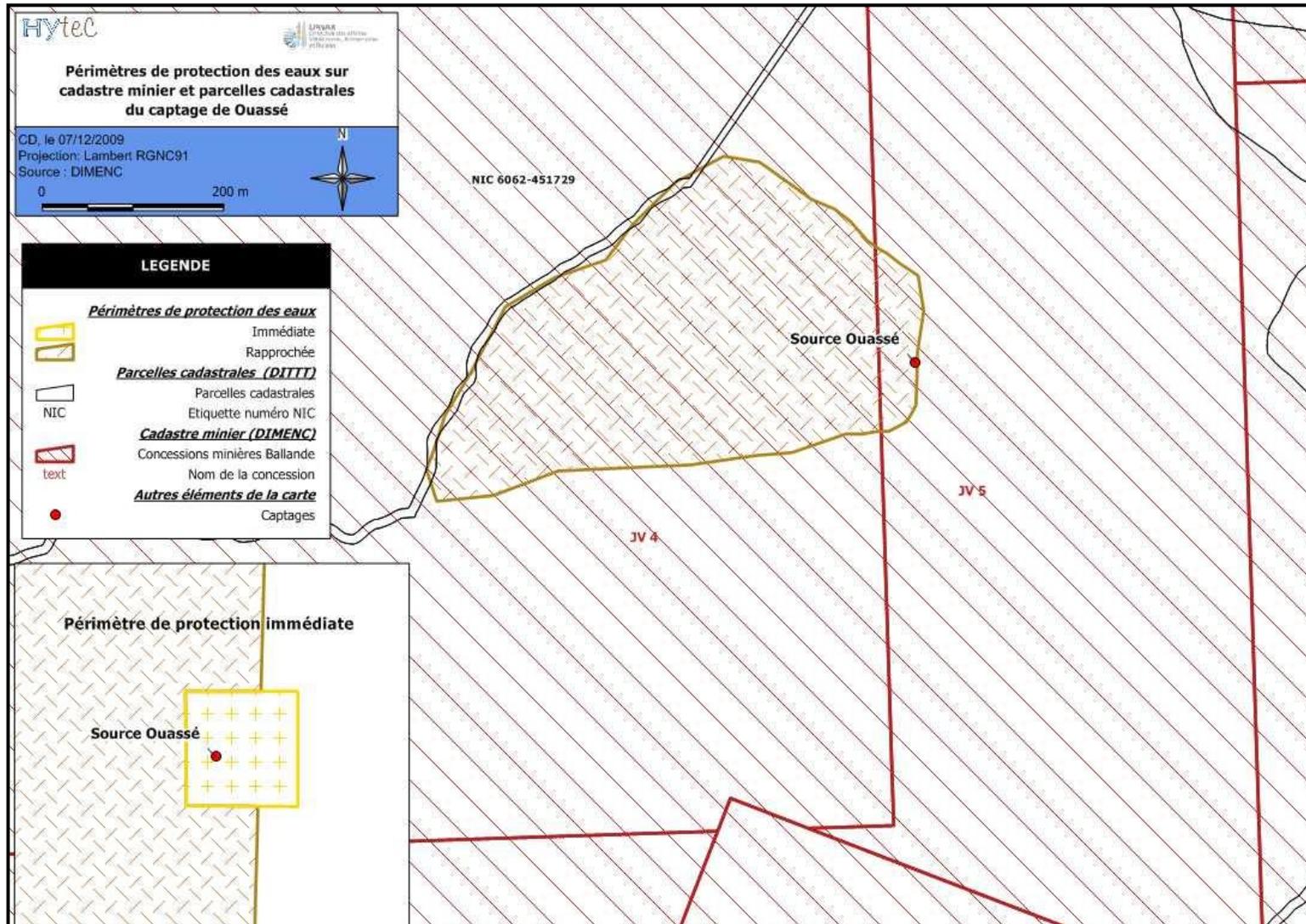


Figure 2 : Schéma des périmètres de protection des eaux proposés pour le captage de Ouassé sur cadastre minier (DIMENC) et parcelles cadastrales (DITTT)

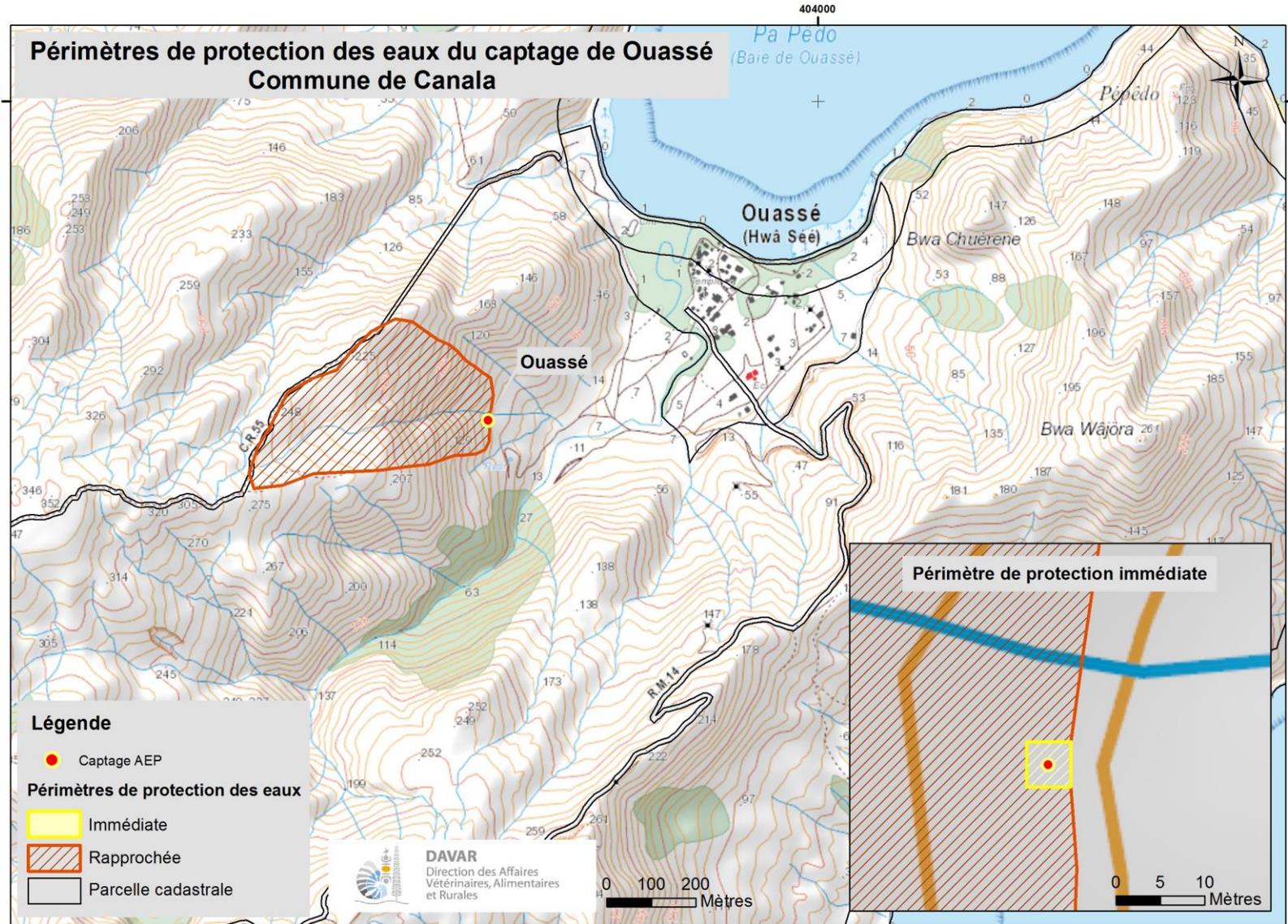


Figure 3 : Schéma des périmètres de protection des eaux proposés pour le captage de Ouassé sur fond IGN

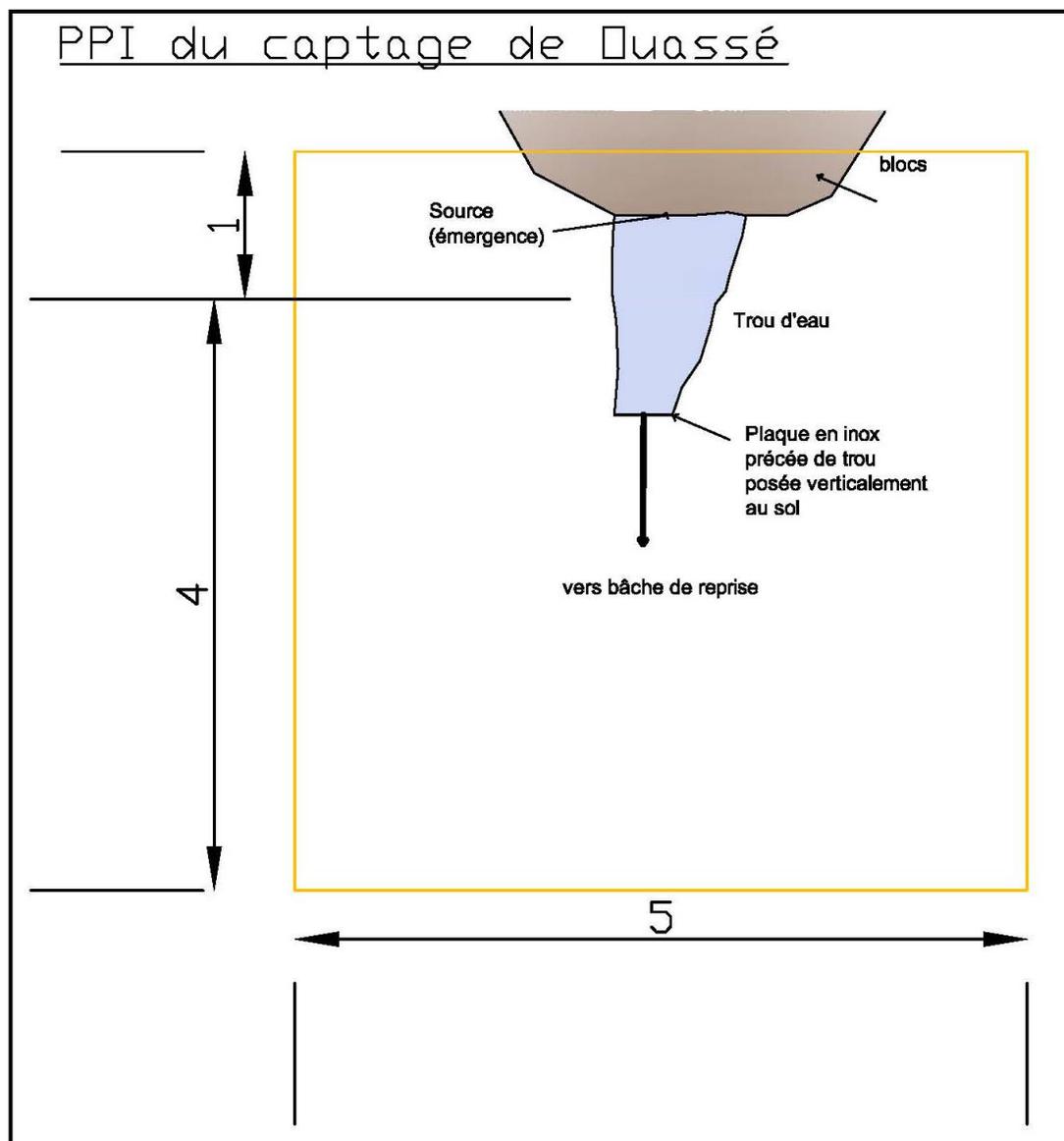


Figure 4 : Délimitation du périmètre de protection immédiate du captage de Ouassé (cotes en mètres)

## II. Etat parcellaire

Les périmètres de protection du captage de Ouassé sont situés sur 2 parcelles cadastrales appartenant à la Nouvelle Calédonie et à la commune de Canala. Il n'existe pas de périmètre de protection éloignée (PPE) sur ce captage.

### 1. Périmètre de protection immédiate (PPI)

Le périmètre de protection immédiate (PPI) du captage a une superficie de **25 m<sup>2</sup>**. Cette parcelle est située sur la une parcelle appartenant à la Nouvelle Calédonie.

**Tableau 1 : Liste des parcelles concernées par le périmètre de protection immédiate**

NIC	Section	N° lot	Commune	Nom du propriétaire	Numéro identifiant propriétaire	Date de transcription de l'acte
6062-451729	01-BOGOTA	TV	204 CANALA	Nouvelle Calédonie	9 200 000	DECR 57-81 du 22/07/1957

### 2. Périmètre de protection rapprochée (PPR)

Le PPR du captage a une superficie d'environ **128 063 m<sup>2</sup> (12,8 ha)**.

**Tableau 2 : Liste des parcelles concernées par le périmètre de protection rapprochée**

NIC	Section	N° lot	Commune	Nom du propriétaire	Numéro identifiant propriétaire	Date de transcription de l'acte
0000-001334			204 CANALA	Commune de Canala		
6062-451729	01-BOGOTA	TV	204 CANALA	Nouvelle Calédonie	9 200 000	DECR 57-81 du 22/07/1957